

COPIE DE RÉSOLUTION

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Deschambault-Grondines tenue le mardi 11 octobre 2022 à 20 heures 00 minute, au Centre des Roches, et à laquelle participent les personnes suivantes :

Monsieur le Maire : Patrick Bouillé

Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers :

Martin Renauld
Jean Cloutier
Marianne Lavallée
Gaétan Garneau
Sylvain Ouimet

Tous, membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Monsieur Éric Sauvageau, conseiller, est absent.

Madame Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière, assiste à cette séance.

353-10-22 Entretien d'hiver des chemins – Fermeture de routes

Proposé par Gaétan Garneau
Appuyé par Martin Renauld
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil décide, notamment pour des raisons de sécurité, de fermer durant les saisons hivernales, la route Julien, du pont jusqu'à la limite du 3e Rang, la route du Quai entre le chemin du Roy et Terrasse du Quai, la route Lefebvre, le rang Dorvilliers, la route Portelance, la route du Moulin, le chemin Piché, le 4e Rang Ouest et le 4e Rang Est, et ce, de la première à la dernière chute de neige;

QUE la route Nicolas est fermée en période de dégel;

QUE le 3e Rang est est fermé en période de dégel, tout en permettant la circulation locale seulement;

QUE la population soit avisée des limitations par le biais du site Internet, Facebook, ainsi que dans le Bulletin communautaire Le Phare.



Patrick Bouillé,
Maire



Karine St-Arnaud,
Directrice générale et
Greffière-trésorière